

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE INTERNUTRI COTE D'IVOIRE » en abrégé « SICI »

Siège Korhogo, Zone industrielle vers quartier  
Ahoussabougou, Lot 407, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE INTERNUTRI COTE D'IVOIRE » en abrégé « SICI »

Objet : COMMERCE GENERALIMPORTATION ET VENTE  
DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DIVERS  
IMPORTATION VENTE TOUTES SORTE DE  
MARCHANDISES  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Korhogo, Zone industrielle vers quartier  
Ahoussabougou, Lot 407, Ilot 54

Dirigeant(s) M SEWANI MAHESH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-01-2026-B12-00005 du 26/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

